Banque centrale européenne (BCE): nomination de Benôit Coeuré comme membre du directoire

2011/0819(NLE) - 07/12/2011 - Banque centrale européenne: avis, orientation, rapport

AVIS DU CONSEIL DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Le 1er décembre 2011, la Banque centrale européenne (BCE) a reçu une demande de consultation de la part du président du Conseil européen portant sur la recommandation du Conseil du 30 novembre 2011 concernant la nomination d'un membre du directoire de la BCE.

La recommandation du Conseil, qui a été présentée au Conseil européen et sur laquelle le Parlement européen et le conseil des gouverneurs de la BCE ont été consultés, recommande de nommer Benoît COEURÉ membre du directoire de la BCE pour un mandat de 8 ans.

Le conseil des gouverneurs de la BCE estime que le candidat proposé est une personne dont l'autorité et l' expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues. En conséquence, le conseil des gouverneurs de la BCE n'a pas d'objection à l'égard de la recommandation du Conseil de nommer Benoît COEURÉ membre du directoire de la BCE.